

Voulez-vous rire ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mission était tout jeune et ne connaissait pas encore bien le pays.

— Floflo — c'était le nom du vagabond — vous conduira, fait le préfet au gendarme; suivez-le seulement, ce n'est pas un mauvais homme.

Arrivés à destination, Floflo, suivi par le gendarme, alla frapper à la porte du syndic.

— Bonjour, monsieur le syndic, voici un gendarme que je vous amène.

— Ah! c'est toi, Floflo! C'est bon, c'est bon; y faut voir maintenant que je vous trouve un logement et une pension; mais, en attendant, allons tout de suite prendre un verre.

Tandis que le syndic et le gendarme trinquaient, Floflo sortit furtivement de la salle et, par des sentiers à lui seuls connus, s'en revint à Lausanne. Il y était arrivé depuis longtemps qu'on le cherchait encore dans toutes les maisons du village. A. S.

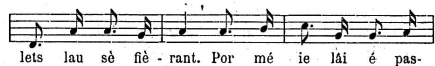


J'aime mieux, cent fois mieux, etc.

Un de nos correspondants nous envoie la chanson suivante, en réponse à la question posée, il y a quelque temps, par les *Archives suisses des Traditions populaires* et rappelée dans notre dernier numéro.

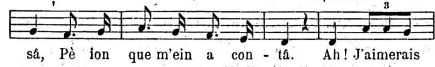


Ah! que mau-de sant lè fel-lies Qu'ài va-



lets lau sè fiè-rant. Por mè ie l'ai é pas-

Refrain:



sà, Pè ion que m'ein a con-tà. Ah! J'aimerais



mieux, cent fois mieux, Un jeu-ne ma-ri qu'un vieux.

Ah! que maude* sant les fellies
Qu'ài valets lau sè flàrant,
Por mè ie l'ai é passà
Pè ion que m'ein a con-tà.

REFRAIN:

Ah! j'aimerais mieux, cent fois mieux,
Un jeune mari qu'un vieux.

Je crayé bin de l'amà
Ai rêsons que mè desà,
Ora, mè foto de li,
Ein é trovà on pllie dzeinti. (Refrain.)

Ora, mè foto de li
Ein é trovà on pllie dzeinti.
Qu'il est doux! qu'il est aimable!
Qu'il est jeune et gracieux. (Refrain.)

Na pas de stau totifan
Que s'eindormant quie dévant,
Ne savant pas sè rasà,
Ne faut pas m'ein dèvesà. (Refrain.)

Se ne sè savant pas pegni,
Lè faut pire reinvouyi.
Faut atteindre à on autra né
Que d'ein vîhne on pllie galé. (Refrain.)

Je n'ein vin ion, ie n'ein vin dou,
On derà que s'ein sant fou.
Tin é vegnià un bin galé
Que vigne pi tote lè né. (Refrain.)

J'aimerais mieux, cent fois mieux,
Un jeune mari qu'un vieux.
Les vieux vous font la grimace
Et les jeunes vous embrassent. (Refrain.)

Voulez-vous rire? — Mardi et mercredi prochain, soirées données par *La Muse*; on nous promet un spectacle des plus gais, dont *René*

* Malheureuses.

Morax fera tous les frais. « Les quatre doigts et le pouce », farce villageoise, fut représentée déjà il y a deux ans; elle eut un très grand succès. Ce n'est qu'une farce, en effet, mais une farce de beaucoup d'esprit. « Le rendez-vous d'Elvire », comédie en un acte, est aussi dans la note comique. M^{lle} Malan remplira le rôle d'Elvire. Enfin, l'épopée comique « Sac à douilles » est une suite de tableaux mettant en scène les côtés pittoresques de la vie militaire. — L'interprétation et la mise en scène ne laisseront rien à désirer, assure-t-on.

Les billets sont en vente chez MM. Tarin et Dubois.

L'Elysée lausannois.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

A propos de la vente toute récente de l'Elysée par M. G. Perdonnet à la Société immobilière d'Ouchy (Beau-Rivage), je vous envoie ci-dessous quelques lignes traduites de l'ouvrage, si riche en détails sur notre ville, de feu le général Meredith Read. — Peut-être trouverez-vous qu'ils pourraient intéresser les lecteurs du *Conteur*.

Votre dévoué,

G.-A. BRIDEL.

La maison de l'Elysée, appelée jadis Le Petit Ouchy, fut construite en 1770 et fut, en premier lieu la propriété du professeur Rosset de Rochefort; elle passa par héritage à son gendre le colonel Henri de Molin de Montagny. A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle ce fut une des résidences d'été de madame de Staël, qui y recevait une société fort choisie. Dans ses salons, madame Récamière, le baron Constant d'Herméniches et Benjamin Constant prirent souvent part à la comédie.

En 1832, M. de Molin vendit cette propriété au comte de Satgé Saint-Jean, qui la nomma *L'Elysée* et la céda plus tard à M. G. Perdonnet.

Ane syndic et syndic âne.



Est-il besoin de rappeler que, dans nos villages, chacun possède un sobriquet? Si mon voisin se fâchait lorsque je lui dis: « A la tienne, la Trouille », au lieu de lui dire: « A la tienne, Pierre-Abram Grognez! » et si ma voisine faisait la moue quand je lui chante: « Trot! trot! p'tite Regnette! », au lieu de l'appeler du doux nom de Céphise Tacheron, cela m'amuserait fort.

Aussi personne ne s'étonnera en apprenant que Vincent Genoux, fils de sa mère, Anne Genoux des Meules, porte, depuis sa plus tendre enfance, le sobriquet d'« Ane des Meules ». Il peut chanter avec Boccace:

J'tiens ça d'maman!

Quand on lui dit: « Adieu, l'Ane des Meules! » il pense à son beau domaine des Meules, se rengorge et paraît très flatté.

Or, Vincent Genoux possède un âne, un véritable âne, un âne qui braie comme quatre quand on lui tire la queue; un bel âne, mille tonnerres! le plus beau de la commune! Ce n'est pas sans raison que, dès le jour où il le ramena de la foire de Cossonay, on ne l'appela plus dans la contrée que le « Syndic ». Et lorsqu'on voit passer au village Vincent sur sa bête, chacun s'écrie: « Tiens! voilà l'Ane des meules sur le Syndic! A-t-il assez beau port et fin poil, tout de même, ce sacré Syndic! »

Mais, aux dernières élections communales, il en est arrivé une bonne à Vincent Genoux. Considérant l'étendue de ses prés, la surface de ses toits, les dimensions inusitées de sa cour-

tine, et nonobstant son sobriquet d'Ane des Meules, ses concitoyens l'ont appelé aux hautes fonctions de syndic de la commune. Syndic! d'un jour à l'autre, Vincent se trouva ainsi grandi d'une coudée. Lorsque, arrivé chez lui, au soir de cette mémorable journée, il entra dans son écurie, il s'écria en regardant son âne:

— Et moi aussi, je suis syndic!

A la pinte, quand un paysan disait: « C'est donc l'Ane des Meules qui est syndic! » il se trouvait toujours un loustic pour répondre: « Et le Syndic est son âne! »

Depuis ce jour, c'est un continuel quiproquo au village. Chacun sait que l'on perd difficilement les habitudes prises; quand, dans l'une de nos petites communes rurales, on a baptisé un homme, c'est fait pour longtemps. J'en connais fort bien une où le député s'appelle couramment le syndic, parce qu'il exerça autrefois cette fonction, — où le syndic s'appelle le juge, parce qu'il fut jadis juge de paix, — et où le juge s'appelle l'ancien assesseur! Quand on va chez le syndic, on dit: « Je vais chez le juge » et lorsqu'on rencontre le député on lui dit: « Bonjour, syndic! » Si vous ne me croyez pas, allez-y voir vous-même; ce n'est pas si loin de la capitale... une heure à peine.

Donc, les habitants de la commune ne peuvent perdre l'habitude d'appeler leur syndic l'« Ane des Meules » et de nommer son âne le « Syndic », et ils continuent à dire: « Voilà l'Ane sur le Syndic! » alors que c'est le syndic qui est sur l'âne.

Aussi, lorsque le syndic descend au village, pour présider aux destinées de la commune, les gamins regardent-ils l'Ane des Meules qui s'en va mettre le Syndic à l'écurie avant d'aller présider la séance: le Syndic mange alors son foin, tandis que l'Ane des Meules met ses bécasses pour déchiffrer de longs grimoires.

L'an dernier, M. le préfet du district avait convoqué la municipalité pour vérifier avec elle certains comptes; il arriva au village avec une heure de retard, suant et soufflant, car l'honorable magistrat a fort embonpoint. Il avisa sur la place un gamin un peu simple et, de sa voix tonitruante:

— Eh! garçon, as-tu vu le syndic?

— Oui, monsieur.

— Sais-tu où il est?

— Oui, monsieur.

— Veux-tu me conduire vers lui?

— Oui, monsieur.

Et M. le préfet suivit l'enfant. Celui-ci alla directement à l'auberge et, ouvrant la porte de l'écurie:

— Il est là-bas au fond, le Syndic... à la crèche de gauche!

— Le syndic, à la crèche de gauche!... Mille bombes! tu te fiches de moi, gamin!

Le moutard demeurait abasourdi, ses grands yeux niais fixés sur le monsieur en redingote qui était rouge de colère.

— Voyons! veux-tu me dire où est M. Vincent Genoux?

— Ah! l'Ane des Meules!... il est à la chambre de la municipalité!

Tête du préfet!

PAUL-E. MAYOR.

Pour fêter ses 16 ans. — La Société littéraire célébrait samedi son 16^e anniversaire par une soirée qui groupait presque tous ses nombreux amis, heureux de se retrouver. Trois comédies ont été jouées avec entrain par les plus jeunes membres de la Société. Encore une ou deux rencontres avec un auditoire un peu plus exigeant que celui d'une soirée anniversaire, où dominent parents et amis, et ces débutants n'auront rien à envier à leurs aînés.

Un excellent orchestre d'amateurs, dirigé par M. Thibaud, violoniste et professeur, avait prêté son précieux concours à la Société littéraire. C'était